



**Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, faite à Stockholm, le 22 mai 2001
- Adhésion par la Palestine.**

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 29 décembre 2017, la Palestine a adhéré à la convention désignée ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de la Palestine le 29 mars 2018, conformément au paragraphe 2 de l'article 26 de la convention.

